



Bénin

Niger



Burkina Faso

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

2014

Rapport de l'atelier de lancement et de planification pluriannuelle des activités du Projet « L'Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière de la Mékrou »



OUAGADOUGOU
BURKINA FASO



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

**ATELIER DE LANCEMENT ET DE PLANIFICATION PLURIANNUELLE DES
ACTIVITES DU PROJET « L'EAU AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE LA
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DE LA
MEKROU**

Les 18, 19 et 20 juin 2012 a eu lieu l'atelier de lancement et de planification pluriannuelle des activités du Projet « L'Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière de la Mékrou » à l'Hôtel Palm Beach de Ouagadougou (Burkina Faso) en présence des partenaires venus du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, de l'Italie et de la Belgique. (cf. Liste de participants en annexe). Cet atelier était placé sous le parrainage de son Excellence, Madame le Ministre de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement du Burkina Faso.

Le présent compte-rendu fait la synthèse des travaux de cet atelier.

Journée du 18 mars 2014

Cérémonie de lancement du projet Mékrou

La cérémonie de lancement du projet « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière de la Mékrou » a eu lieu dans la matinée du 18 Mars 2014 à partir de 9 h à l'Hôtel Palm Beach de Ouagadougou (Burkina Faso). Ce projet dénommé ci-après « Projet Mékrou » permettra à plusieurs types d'acteurs de l'eau, à savoir, les partenaires financiers, les techniciens de l'eau, les politiques, les usagers ainsi que les scientifiques, de collaborer dans un vaste chantier transfrontalier entre trois pays (le Bénin, le Burkina Faso et le Niger) pour échanger, observer, étudier, analyser, collecter des informations, mettre en place des modèles et des outils d'aide à la décision de la GIRE avec pour toile de fonds la prévention des conflits et tirer des conclusions sur la gestion des ressources naturelles du bassin.

Cette cérémonie a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Eau représentant, Madame le Ministre de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement du Burkina Faso empêchée.

Ladite cérémonie a été marquée par les différentes allocutions ci-après :

- i) **M. Abel AFOUDA, Président du GWP/AO**, dans une brève allocution a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié les Autorités Politico-administratives du Burkina Faso pour avoir autorisé la tenue des présentes assises.
- ii) **M. Abdou GUERO, Directeur Technique de l'ABN**, représentant le Secrétaire Exécutif de l'ABN empêché, a situé le bassin de la Mékrou dans son contexte géographique. Le



bassin de la Mékrou, un sous-bassin du fleuve Niger, sera l'objet à travers la mise en œuvre de ce projet, d'un vaste chantier qui viendra compléter les nombreuses initiatives ouvertes par l'ABN. Il a une fois encore réitéré le souhait de son Institution de porter politiquement ce projet.

- iii) Pour ce qui est de **M. Manuel FULCHIRON, Représentant de GWPO**, Institution signataire du contrat avec l'Union Européenne pour le GWPO et chargée d'appuyer le GWP/AO pour la mise en œuvre du volet ~~Technique~~ de ce Projet d'une part, et d'autre, de coordonner tout ledit projet au siège du GWPO à Stockholm, il a insisté pour informer l'assistance qu'il s'agit d'un projet de développement basé sur le dialogue politique et d'innovation voulant mettre en place une nouvelle approche pour la gestion transfrontalière des ressources en eau en préservant l'environnement de manière à mettre en place des outils durables d'aide à la décision. Dans son intervention, il a remercié les pays qui ont permis de développer ce projet et félicité le GWP/AO pour son rôle et le travail accompli.
- iv) Le **Représentant du Centre Commun de Recherche de l'Union Européenne, M. César MORENO**, ayant en charge la conduite du volet ~~Technique~~ de ce projet a expliqué l'ambition de son Institution de conduire à terme ce projet de développement basé sur les données scientifiques en rassurant sur la parfaite collaboration qu'il entend mettre en place entre les Chercheurs du Nord et ceux des 3 pays concernés par le présent projet.
- v) **M Luca Busetto, Représentant de l'Union Européenne siège**, a exprimé toute la satisfaction de son Institution de financer une telle initiative pilote à hauteur de 5.000.000 d'Euros devant permettre d'asseoir, à l'issue d'un dialogue politique, des outils de gestion dans un contexte transfrontalier afin de prévenir entre autres les conflits tout en contribuant à la croissance verte dans cette zone de l'Afrique. M. Busetto dit que l'Union Européenne (UE) a augmenté ces dernières années son action dans le secteur de l'eau avec un financement cumulé de 2,4 milliards d'euros pour les 28 pays que l'UE soutient dans le monde dont 69% de ce montant revient aux pays ACP et 90% des fonds destinés aux pays ACP reviennent à l'Afrique. Par ailleurs, l'UE est en train d'élaborer une nouvelle programmation 2014-2020 dans laquelle le trinôme Eau-Sécurité Alimentaire-Energie sera considéré ensemble et le projet Mékrou est en droite ligne avec les directives que l'EU suit dans cette nouvelle approche.
- vi) **Mme Georgia Laverro, Représentant la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso**, a fait le point de la coopération de son Institution dans ce pays. Elle a manifesté toute sa satisfaction de continuer à assister, entre autres, ces pays afin d'améliorer les conditions de vie de ces populations.



vii) **M. Ali TRAORE, Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Eau** et représentant **Madame le Ministre de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement** empêchée, dans son allocution, a présenté le vif intérêt de Madame le Ministre à toute l'assistance qui tenait personnellement à parrainer la présente ouverture, n'eût été un problème d'agenda de dernière heure. Le Secrétaire Général a, au nom de Madame le Ministre, délivré son message en replaçant dans son contexte ce projet intégrateur et innovateur, qui permettra aux trois pays ayant en partage ce bassin, de se retrouver afin de sceller encore une fois les liens d'amitié autour de la gestion de cette ressource qui constitue en elle-même la vie.

En effet, il a rappelé que l'Afrique est le continent au monde qui compte le plus de bassins fluviaux transfrontaliers. Ce qui représente beaucoup de défis en termes de gestion entre autres environnementaux et de prévention des conflits.

M. Traoré a ajouté que le GWP/AO et le Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement dispose d'une convention de collaboration que la mise à l'œuvre de projet Mékrou permettra de concrétiser davantage.

Il a, dans son allocution, demandé de ne pas se laisser de rechercher les moyens financiers complémentaires s'il advenait que ceux mis en place arrivaient à être insuffisants afin de faire de ce projet pilote un succès de manière à impacter les zones similaires dans le monde.

Il a par ailleurs assuré tous les participants, que les Gouvernements des trois pays attendent avec enthousiasme le document final qui sera issu du présent atelier afin de mettre en branle éventuellement leurs circuits respectifs pour lever des fonds complémentaires pour l'atteinte, dans les règles de l'art, de cette noble et légitime ambition que s'est donnée ce projet si le budget actuel s'avérait insuffisant.

Le représentant de Madame le Ministre a terminé ses propos en encourageant le travail participatif entre les partenaires et a déclaré ouverts les travaux de lancement officiel du projet « L'Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière de la Mékrou ».

Après ces temps forts de la cérémonie de lancement du projet, une photo de famille a été prise et un rafraîchissement a été offert à l'ensemble de participants.



DEROULEMENT DES TRAVAUX

Constitution du Présidium :

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont poursuivis par des exposés avec la mise en place d'un présidium composé comme il suit :

Président : Dr Abdou GUERO ;

Secrétaire : Mme Sylviane Aurélie YAMEOGO ;

Rapporteur : Mr Corneille AHOUANSOU.

Au cours de cette journée, 6 présentations ont été faites par des acteurs impliqués dans la zone du projet sur les enjeux environnementaux et socio-économiques dans la région du bassin de la Mékrou ainsi que les projets qu'ils exécutent ou qu'ils auront à exécuter dans ledit bassin. Il s'agit des présentations :

- de l'ABN qui portait sur les enjeux environnementaux et socio-économiques et initiatives en cours dans le sous bassin de la Mékrou.
- de la Coordination Régionale des Usagers de l'eau du Bassin du Niger (CRU-BN) qui mettait en exergue les éléments de contexte clés à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet, les attentes de la CRU-BN dans le cadre du projet et sa contribution pour la mise en œuvre dudit projet.
- de l'ACMAD qui consistait à présenter les produits et projets de l'ACMAD ainsi que les opportunités qu'ACMAD offre aux pays du bassin de la Mékrou et donc les synergies à développer avec le projet, par exemple s'agissant de la prévision des risques naturels et les systèmes d'alerte.
- de WASCAL qui a porté sur ses attributions, ses réalisations et sa capacité technique à accompagner le projet Mékrou, notamment en termes d'instrumentation et de métrologie.
- du Chargé de Projet Mékrou du GWP/AO qui a fait état du contexte, de la conception du projet, de la problématique à résoudre, des acteurs impliqués dans la conduite du projet ainsi que des résultats attendus sans oublier de donner un bref aperçu sur les objectifs.

A l'issue de ces présentations des questions de clarification, de compréhension ont été posées sur :

- **le contenu du projet :**

- ⇒ l'aire géographique délimitée par le projet est plus vaste que le bassin Mékrou lui-même ;
- ⇒ la sécheresse était un enjeu mais également l'érosion des berges, l'ensablement de certaines parties du lit, les assècs posaient des problèmes pour les usages de la ressource en eau et/ou d'autres activités existantes sur le bassin ;
- ⇒ les participants, en soulignant le grand intérêt du projet, ont évoqué le fort potentiel d'adhésion des communautés locales à cette démarche tournée vers le développement durable et leurs attentes en indiquant que la mise en œuvre rapide de mesures concrètes



pilotes serait très souhaitable et contribuerait aussi à cette adhésion indispensable ;

- ⇒ la question économique est cruciale et devra permettre d'étudier les mécanismes conduisant d'une ressource en eau insuffisante au ralentissement du développement ;
- ⇒ il sera important de regarder quels groupes sont spécialement affectés et pourquoi, avec l'élargissement de l'enjeu « genre » à l'ensemble des groupes vulnérables (femmes, jeunesse) ;
- ⇒ les activités scientifiques devront reposer sur une réelle implication des acteurs des pays et de la sous-région pour assurer la durabilité des travaux au-delà du projet par la pleine appropriation des scientifiques et des techniciens des trois pays.

- **Inscription du projet dans un contexte institutionnel existant**

- ⇒ le projet Mékrou, ne partant pas du néant et au vu du budget modeste actuellement mobilisé, est un projet pilote dans cette phase qui doit s'agripper à la multitude d'initiatives en cours dans la zone afin de contribuer avec ce modeste budget à la mise en place des outils d'aide à la décision en vue d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans un contexte transfrontalier ;
- ⇒ le parc naturel d'importance internationale du WAPO et les projets afférents ont été rappelés comme autant d'enjeux et opportunités majeurs à prendre en compte dans la conduite de ce projet.

- **la gouvernance du projet**

- ⇒ la nécessité de la synergie recherchée pour conduire à terme les nobles objectifs du présent projet. Les travaux en groupe devront se pencher sur cette synergie afin d'en extraire la substance ;
- ⇒ la durée courte du projet au regard des objectifs ambitieux renforce la pertinence de s'appuyer sur l'existant et notamment sur les structures locales, en particulier l'administration décentralisée ;
- ⇒ les Partenariats Nationaux de l'Eau seront un point d'appui indispensable pour réussir le projet.

Constitution des groupes et méthodologie des travaux en groupes

A l'issue de ces exposés, les participants ont été regroupés par types d'acteurs, à savoir 3 groupes ; chaque groupe devant traiter les mêmes questions à savoir **i) Question N° 1** : Eventualité de la mise en place d'un Comité Consultatif ; **ii) Question N° 2** : Confrontation des activités du projet Mékrou et celles des autres projets/initiatives en cours dans le bassin **et iii) Question N° 3** : Les attentes vis-à-vis du projet, autres questions pertinentes et étude des TdRs pour l'élaboration du système du suivi-évaluation du projet Mékrou. La constitution de ces types de groupes se présente comme il suit :

- **Groupe N° 1** : Administration des trois pays+ CEDEAO + ABN + Partenaires (Eau Vive, UEMOA, EU, GiZ, Pays-Bas) + Autorité du Liptako Gourma.



-
- **Groupe N° 2** : GWPO, Président GWP/AO, SE-GWP/AO, PNE +Coordination Régionale des Usagers de l'eau du Bassin du Niger.

 - **Groupe N° 3** : CCR + Administration de Météo + ACMAD + 2IE + IRD + CEDRES + UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU + LHMA + INE + LHA+UNIVERSITE DU NIGER + Autres Chercheurs + WASCAL

Pour ce qui concerne l'exposé sur les objectifs et la structure d'information, se rapportant à l'exécution du volet « Technique » du projet, les groupes ont été constitués plutôt par pays à savoir **Groupe-Bénin, Groupe-Burkina Faso et Groupe-Niger.**

Travaux de groupes :

A) La question n°1 : Eventualité de la mise en place d'un comité consultatif

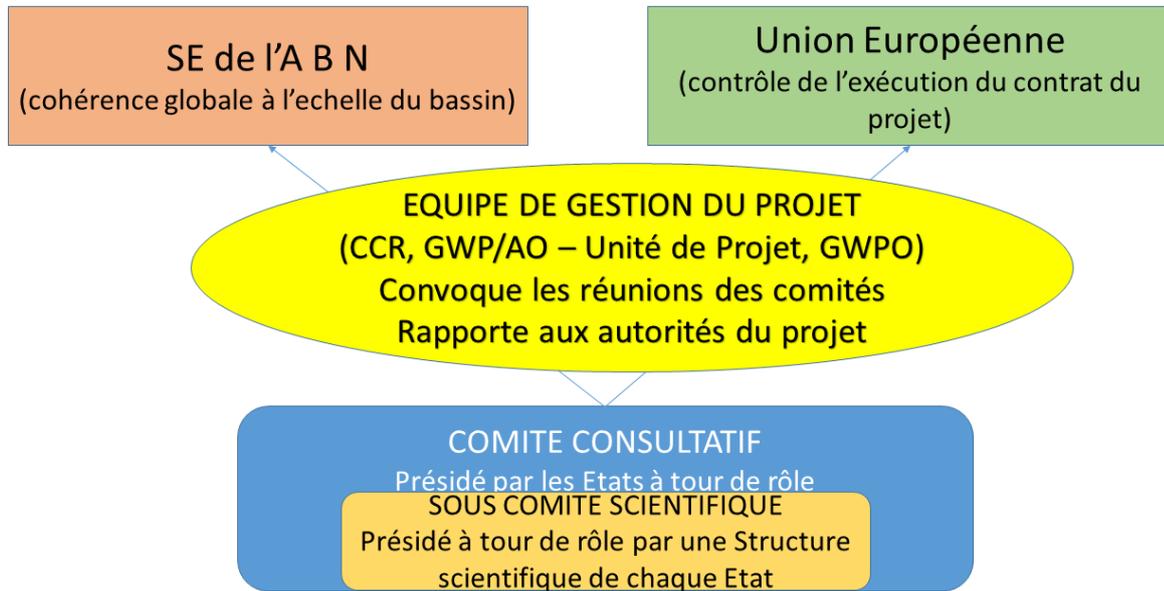
Les participants auront à traiter les questions ci-après :

- i) Définition de son objectif et de son rôle ;
- ii) Définition de ses TdR (objectifs, rôle, périodicité des réunions, communication, structuration etcí)
- iii) Constitution du Comité Consultatif.

A l'issue de la restitution des travaux de groupe dont les détails se trouvent en annexe, il a été retenu le Mécanisme de Coordination du Projet ci-après pour servir de base. Ce dispositif de gouvernance pourra évoluer au fur et à mesure de l'avancement du projet en fonction des besoins et des résultats obtenus. Au cours des échanges, le caractère innovant du projet dans le sens où son ambition est de faire travailler ensemble scientifiques, gestionnaires et politiques a été salué.



MECANISME GLOBAL DE COORDINATION



Le souhait d'un système en accord avec le contexte institutionnel existant, notamment le rôle des Etats en matière de coopération internationale, le cadre de l'ABN et de son système de gouvernance, d'un système permettant aux acteurs scientifiques d'apporter efficacement leur contribution au projet, d'un système évolutif et souple, d'un dispositif permettant de gérer au quotidien le projet, a primé lors des échanges.

Journée du 19 mars 2014 :

Exposé sur les besoins en matière d'information et des institutions impliquées dans le projet et les activités du projet Mékrou.

Après les présentations du CCR sur les objectifs et la structure d'information à mettre en place, le Chargé du Projet Mékrou a présenté les activités dudit projet regroupées en 8 composantes ainsi que les résultats attendus au terme de l'exécution de ce projet.

Travaux de groupes sur les modalités de participation des institutions scientifiques des 3 pays dans la mise en œuvre du volet « Technique » du projet

A l'issue de ces présentations et afin d'approfondir les questionnements sur la mise en œuvre des activités, les participants à cette étape, regroupés par pays, donc en 3 groupes (Niger, Bénin et Burkina Faso) ont réfléchi suivant les TdRs ci-après en répondant aux questions suivantes :

- i) Quelles sont les institutions/structures impliquées dans la production, la collecte, la gestion, le partage et l'exploitation des données ;
- ii) Quels sont les rôles de ces institutions/structures ;



-
- iii) Description de l'organisation de la production, la collecte, la gestion, le partage et l'exploitation des données ;
 - iv) Description du fonctionnement du système de la production, la collecte, la gestion, le partage et l'exploitation des données ;
 - v) Identifications des données ; lesquelles on peut partager ainsi que celles dont le partage est interdit ;
 - vi) Liste des contraintes dans la production, la collecte, la gestion et le partage des données ;
 - vii) Identifications des données dont on a besoin pour l'exécution des activités ;
 - viii) Définition de la collaboration à mettre en place dans la production, la collecte, la gestion, le partage et l'exploitation des données entre les CCR et les Chercheurs des 3 pays à travers les structures identifiées ou à identifier pour compléter la liste.

A l'issue de la restitution des travaux de groupe, chaque pays a répondu aux questionnaires ci-dessus dont les détails se trouvent en annexe.

L'opportunité que représentent les nombreuses initiatives de gestion et scientifiques en cours et le besoin de la valoriser dans le cadre du projet ont été rappelés à cette occasion. Le rôle central des différents acteurs et par conséquent, la nécessité d'une gouvernance adaptée ont à nouveau été soulignés.

Il est également ressorti qu'au niveau du Bénin, l'Institut National de l'Eau a été identifié comme structure scientifique devant assurer la coordination au niveau de toutes les entités scientifiques impliquées dans la gestion de ce dossier au Bénin et d'être l'interface du CCR pour la production, la collecte, la gestion, le partage et l'exploitation des données sur la portion du bassin se trouvant sur le territoire béninois. Il a été alors recommandé que les autres pays s'inspirent de cet exemple afin d'éviter la dispersion des efforts dans la gestion de ce projet déjà complexe avec une multitude d'acteurs.

Une question particulière est ressortie sur la question des données socio-économiques et notamment la question de la zone du projet : le bassin de vie socio-économique peut différer du bassin hydrographique.

Journée du 20 mars 2014

Une fois encore les participants sont repartis en travaux de groupe conformément à la répartition par type d'acteurs pour traiter les questions n° 2 et n° 3. :

B) La question n° 2 : Confrontation des activités du projet Mékrou et celles des autres projets/initiatives en cours dans le bassin

Les travaux de groupe traiteront des préoccupations suivantes :

- i) Inventaire des activités du Projet Mékrou
- ii) Inventaire de l'existant (Activités des différents projets ou initiatives en cours dans le bassin de la Mékrou) ;



-
- iii) Identification des doublons ;
 - iv) Proposition d'extradition des doublons ;
 - v) Proposition de liste définitive des activités à mettre en œuvre dans le cadre du projet Mékrou

A l'issue de la restitution des travaux de groupes après avoir traité les questions ci-dessus, bien qu'ayant apprécié à sa juste valeur la pertinence de construire une synergie d'actions afin d'éviter les doublons, tous les 3 groupes ont retenu que les PNE soient chargés au niveau de chaque pays pour coordonner l'inventaire des différents projets exécutés et/ou en cours d'exécution, identifier les activités exécutées et/ou en cours d'exécution, les résultats atteints et/ou à atteindre avec les outils mis en place et/ou à concevoir. A cet effet, le Chargé du Projet Mékrou concevra une fiche qui enverra à tous les PNE afin que les informations soient répertoriées de la même manière.

Les thématiques suivantes devront être explorées pour la recherche :

- Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- Amélioration des connaissances sur la ressource en eau ;
- Eau et santé ;
- Energie ;
- Agriculture ;
- Risques ;
- Biodiversité ;
- Conflits ;
- Erosion et dégradation des sols ;
- Conseil agro-météorologique ;
- Essais participatifs de réduction de la pauvreté.

C) La question n° 3 : Attentes vis-à-vis du projet Mékrou, autres questions pertinentes et étude des TdRs pour l'élaboration du système de suivi-évaluation du projet Mékrou

Les questions auxquelles les groupes auront à répondre sont les suivantes :

- i) Eventuelles attentes vis-à-vis du Projet Mékrou ;
- ii) Autres questions pertinentes ;
- iii) Etude des termes de référence pour l'élaboration du document de suivi-évaluation pour le Projet Mékrou ;
- iv) Etude du Communiqué de presse.

A l'issue des travaux de groupes sur la question n° 3, il ressort que les attentes vis-à-vis du Projet sont énormes car ce projet doit servir d'élément catalyseur dans cet espace géographique afin qu'à l'issue de son exécution, que ses nobles résultats soient atteints et de ce fait, que la duplication des projets similaires puissent impacter les zones ayant les mêmes problématiques dans le reste du monde.



Les rapports des différents travaux de groupes sont joints en annexe.

Par ailleurs, l'UEMOA, porteur du projet du parc WAPO, a exposé dans ce cadre ses activités dans la zone et l'ensemble des travaux en cours à prendre en compte dans le cadre du projet Mékrou.

Aussi, l'UICN a exposé un projet important portant sur la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest avec des outils mis au point et disponibles pour le projet Mékrou et la proposition de lancer un nouveau volet dans une vaste zone englobant le bassin de la Mékou avec l'opportunité de synergies importantes.

Clôture des travaux

la stratégie 2014-2020 du GWP a été présentée par le Président du GWP en Afrique de l'Ouest. Les participants ont pris acte et ont souhaité plein succès à sa mise en œuvre.

Un communiqué de presse a été élaboré à l'issue des travaux et est joint en annexe.

Au cours de cet atelier organisé du 18 au 20 mars 2014 à l'Hôtel Palm Beach de Ouagadougou au Burkina Faso, les principales recommandations suivantes ont été faites :

- Prendre les dispositions pour s'assurer que les activités prévues pour la première année seront exécutées dans les délais en tenant compte de leurs complexités puisqu'il s'agit de la conduite du dialogue politique ;
- S'assurer de la cohérence des activités qui seront menées dans le cadre de ce projet avec les engagements régionaux pris par les Etats membres et mis en œuvre par l'ABN, l'UEMOA et la CEDEAO ainsi qu'avec les engagements nationaux;
- Construire et mettre en œuvre la stratégie des synergies nécessaires avec les initiatives en cours dans la zone et capitaliser les acquis des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone avec l'appui de l'Union Européenne et de l'ABN;
- Tenir réellement compte des questions transversales à savoir l'environnement, la santé, le genre (les groupes vulnérables), la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits ; Désigner un point focal dans les différentes institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet et communiquer les noms et prénoms, ainsi que ses contacts au Chargé du Projet ;
- Prendre toutes les dispositions, y compris en matière de communication, pour rendre opérationnel le mécanisme global de coordination du projet adopté à l'issue de cet atelier ;
- Responsabiliser les PNE pour assurer la coordination du projet à l'échelle nationale ;
- Partager l'exemple du Bénin, en ce qui concerne la production, la collecte, la gestion, le partage et l'exploitation des données du Bassin. En ce qui concerne la synergie entre les Directions Techniques pour la mise en œuvre du volet « institutionnel », mener aussi une



telle réflexion ;

- Identifier et rechercher les moyens nécessaires afin de mettre en exécution quelques actions concrètes pour améliorer les conditions de vie des populations vivant dans le bassin. Cette activité contribuera à l'amélioration de la résilience au changement climatique, notamment les événements extrêmes, des conditions de vie des populations vivant dans le bassin;
- Prendre en compte les attentes présentées par la Coordination Régionale des Usagers de l'eau du Bassin du Niger dans son exposé;
- Assurer le partage et l'appropriation des outils de gestion des ressources en eau conçus par le PAGEV (UICN) et autres projets similaires ;
- Elaborer et mettre en œuvre un accord de collaboration entre les acteurs nationaux ;
- Améliorer les TdRs du Consultant qui sera chargé de l'élaboration du document de suivi-évaluation du projet ;
- Elaborer le document de suivi-évaluation du projet en tenant compte des acquis du présent projet ;
- Disposer des outils d'aide à la décision (aux Politiques) ;
- Mettre en œuvre une vraie collaboration entre les chercheurs du Nord et ceux des 3 pays, notamment en construisant un système d'aide à la décision qui soit implanté localement et qui soit pérenne ;
- Elaborer et mettre en œuvre rapidement un agenda pour les prochaines étapes et diffuser cet agenda, y compris à l'échelle des pays, en veillant à alléger les procédures administratives et comptables pour rendre opérationnelles des activités urgentes ;

La clôture des travaux s'est terminée par les allocutions du GWPO, du Représentant de l'Union Européenne et du Président du GWP/AO.



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest